

<https://enseignants.se-uns.org/Reforme-de-la-voie-pro-la-politique-des-tout-petits-pas-continue>



Réforme de la voie pro : la politique des "tout petits pas" continue...

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 9 janvier 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le 7 janvier, le ministre a écrit aux membres du comité de suivi afin de faire le point sur les travaux autour de la mise en place de la transformation de la voie professionnelle. Que peut-on retenir de ce courrier ?

Des déclarations d'intention

Le ministre veut donner du sens à sa réforme en rappelant les objectifs d'attractivité et d'insertion professionnelle des jeunes. Il s'agit de valoriser les élèves et travailler à leur réussite. Difficile de dire autre chose.

Notons toutefois qu'à aucun moment l'indispensable amélioration des conditions de travail des enseignants n'est évoquée, ce qui est assez révélateur...

Quelques timides avancées

Conformément à nos demandes, les corps d'inspection seront sollicités pour renforcer leur présence sur le terrain. En effet, les doyens des IEN-ET seront réunis le 24 janvier pour « accompagner, soutenir et aider » les équipes.

Par ailleurs, notre proposition de développement de ressources pédagogiques a été retenue. Une banque nationale d'idées pour la réalisation du chef d'oeuvre est à l'étude.

De même, un outil comparable est envisagé pour la co-intervention. Rien n'est précisé pour le moment mais l'on s'oriente vers des idées de séquences. En revanche, rien sur les nécessaires temps collectifs de formation et de concertation.

Enfin, le ministre s'engage à adapter les diplômes au métier. Cela peut apparaître comme une mesure de bon sens. Toutefois, cette mesure peut s'avérer dangereuse si elle est confiée uniquement aux branches professionnelles. La prise en compte du tissu économique est incontournable mais cela ne doit pas être le seul critère retenu. Nos lycées forment de futur-es professionnel-les mais surtout de futur-es citoyen-nes. Il ne s'agirait pas de prendre en considération que la dimension utilitariste et économique. Le ministre évoque aussi un travail avec les régions et les partenaires sociaux pour faire évoluer dès 2021 la carte des formations.

Entre flou artistique et silence assourdissant

Le courrier du ministre reste très flou. La « dynamisation de parcours » qu'il appelle de ses vœux n'est qu'une simple formule. S'il était question d'encourager les passerelles par le biais d'une mixité de publics, ce serait inquiétant et irait à l'encontre des aspirations des collègues.

Une mention est faite des « familles de métiers » et de la nécessité de maintenir une « professionnalisation » mais aucune annonce concrète. C'est pourtant un des points d'achoppement de la réforme. La mise en place est particulièrement difficile.

D'après M. Blanquer, les heures de consolidation « méritent une attention soutenue » au regard des faiblesses en maths et en français sans tracer aucune perspective.

L'apprentissage et l'épineuse question de la mixité ne sont pas évoqués. C'est une question de fond particulièrement anxiogène qui mériterait une communication claire.

Nous regrettons que les questions de concertation, rémunération et de reconnaissance du travail des PLP ne soient pas abordées. Comment envisager une adhésion des personnels si on ne valorise pas leur investissement ?

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa salue la qualité des échanges au sein du comité de suivi. Ils permettent de redonner un peu de sens. Toutefois, si on peut se féliciter de quelques détails positifs (création de banques de données, déploiement des IEN), force est de constater que les avancées sont trop timides et trop lentes pour satisfaire nos collègues sur le terrain.

Le constat semble désormais unanimement partagé quant aux difficultés de mise en oeuvre de la transformation de la voie pro. Mais les mesures proposées demeurent insuffisantes.

La communication du ministre manque d'éléments concrets et reste floue.

Le SE-Unsa demande, par exemple, un moratoire sur le développement des familles de métiers et du temps de concertation garanti dans les ORS à chaque période. Il faut tirer toutes les conséquences des problèmes rencontrés dès cette année.

Le comité de suivi du 5 février y sera consacré.

Sur des questions anxiogènes comme la mixité de public, la parole ministérielle doit être claire et rassurante quant aux menaces qui pèsent sur le statut.

Les conditions de travail des personnels et la reconnaissance de leur travail devront être prise en compte pour donner un signal fort aux principaux acteurs de terrain. Un prochain point sera effectué au printemps. Entre temps deux comités de suivi auront été réunis. Le SE-Unsa continuera à faire entendre la voix des PLP.